

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de PEYRELEAU
12720**

Département
AVEYRON

Séance du samedi 26 mars 2022
N°20220326-09

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
7	7	6

L'an deux-mille-vingt-deux et le samedi vingt-six mars à 20h30 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean LEYMARIE, Maire.

Date de la Convocation

18/03/2022

Date d'affichage

18/03/2022

Objet de Délibération
Mur de soutènement

Etaient présents

ESPINASSE Joël, LEYMARIE Jean, PEIRS Virginie, VALGALIER Jessie, ROUGET Alain, PELLET Bernard,

Absents : JULIEN Christian,

Procuration : JULIEN Christian donne procuration à PEIRS Virginie

A été nommée secrétaire :

Monsieur le Maire informe que l'Entreprise ANDRE est dans l'impossibilité de faire les travaux sur le mur de soutènement derrière la Mairie. Sur conseil de M. ANDRE nous avons rencontré l'Entreprise JUERY.

Le conseil après discussion approuve le devis de L'Entreprise JUERY pour un montant de 63.641.91 € HT. Et autorise le Maire à signer le bon pour accord.

Fait et délibéré à PEYRELEAU, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

**LE MAIRE
Jean LEYMARIE**



Acte rendu exécutoire
après dépôt en sous-
préfecture de Millau le
26/03/2022
et publication du
26/03/2022